

En partenariat avec



Formation conventionnée avec la SACEM

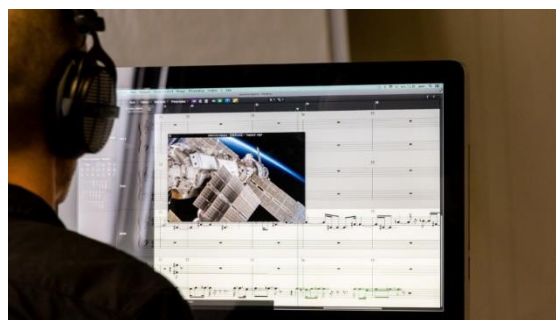


COMPOSER POUR L'IMAGE

L'art de l'illustration musicale

Objectifs de la formation

Appliquer des techniques de composition
Adapter la musique à la dramaturgie et aux contraintes
Effectuer la post production du projet



Contenu de la formation

Appliquer des techniques de composition

- Acquérir une méthodologie de travail sur Logic Pro X
- Utiliser les banques de sons
- Analyser le rapport entre image et musique et les ressorts de la dramaturgie musicale
- Repérer les fondamentaux de la composition musicale (structure, mélodie, harmonie, rythme)
- Appliquer des techniques de composition pour différents genres (documentaire, action, comédie, habillage, animation, pub...)
- Mettre en œuvre des outils de notation musicale (édition de partitions)

Adapter la musique à la dramaturgie et aux contraintes

- Analyser la demande (à partir de consignes et à partir d'un scénario ou d'un synopsis)
- Respecter les contraintes budgétaires d'un projet
- Appliquer différentes méthodes et techniques d'orchestration
- Utiliser un thème et le décliner
- Appliquer des techniques de synchronisation musicale avec l'image

Effectuer la post production du projet

- Enregistrer, mixer et effectuer le pré-mastering
- Optimiser le son lors du mixage
- Maîtriser les aspects juridiques et contractuels qui régissent la profession

Modalités d'évaluation

Evaluation de positionnement en entrée de formation et à l'issue de la formation, le formateur référent procède à l'évaluation des acquis individuels une production musicale pour l'image.

Public

Musiciens, professionnels du son, compositeurs

Modalités d'accès à la formation

Pré-requis d'accès à la formation

Utilisation professionnelle d'au moins un logiciel de MAO

CV et Lettre de motivation pour étude de recevabilité de la candidature :

Analyse du respect des pré-requis, de la corrélation entre le projet professionnel porté (maturité, expérience, contexte de mise en œuvre, réseau, objectifs opérationnels visés...) et la réponse apportée par la formation.

Dans le cas d'une inadéquation entre le projet et la formation choisie, une alternative ou une réorientation pourra être proposée.

Délais d'accès : compter 3 à 4 semaines dans le cadre d'une demande de prise en charge par un organisme financeur (Afdas, France Travail...)

Méthodes pédagogiques

Théorie : transmissions de documents ressources, méthodologie, analyse d'extraits

Méthode active : exercices d'application, composition en autonomie

Intervenants

Les intervenants du Cifap sont des professionnels du secteur.

Lucile Faubel

Compositrice de musique à l'image pour le cinéma, Lucile Faubel a composé pour de nombreux documentaires et fictions, courts et longs métrages, ainsi que pour des films institutionnels, des podcasts et pour le spectacle vivant. Parallèlement à ses activités, elle est également monteuse musique pour la télévision et flûtiste professionnelle.

Alioune Koné, Producteur, directeur musical, arrangeur et compositeur à l'image pour le cinéma, le dessin animé et le documentaire.

Philippe Férec Compositeur de musiques originales (films, spectacles chorégraphiques, artistes...) parallèlement à ses activités de musicien de scène et d'ingénieur du son studio pour plus d'une cinquantaine d'albums, Philippe Férec s'est spécialisé dans la Musique à l'image et a composé pour de nombreux films, reportages documentaires, films institutionnels et publicités.

Les formateurs indiqués le sont sous réserve de leur disponibilité. Le choix définitif des intervenants est confirmé au moment de la session.

Moyens techniques

Salle de formation équipée et connexion internet.

Pour chaque stagiaire, mise à disposition pour la durée de la formation :

1 ordinateur Apple

1 carte son Komplete Audio 6 (ou équivalent)

1 clavier Midi

1 casque Beyerdynamic DT 770/DT 990 (ou équivalent)

1 micro main XLR

Software : MacOS, Logic Pro, Suite Komplete Native Instruments Ultimate, Banques de sons dont BBC Orchestra Core

Déroulement de la formation

Durée totale	140 heures sur 20 journées soit 4 semaines
Durée hebdomadaire	35 heures
Effectif minimum	4 personnes
maximum	8 personnes
Lieu de la formation	Archipel49 49 rue Chape 13004 Marseille
Horaires	9h30 - 13h / 14h - 17h30

Contact Alexandre Dartois ☎ 06 42 44 04 56
@ : formations@cifap.com

Contact en cas de nécessité d'aménagement du parcours de formation

Agnès Margraff – Référente PSH ☎ 01 48 18 28 29
@ : handicap@cifap.com

Dates des sessions

Session 1/2026	du 16 novembre au 11 décembre
----------------	-------------------------------

Coût par participant	5.600,- € HT	6.720,- € TTC
-----------------------------	--------------	---------------

(assujettissement à la TVA)

Financement

Intermittents du spectacle, artistes-auteurs : sur étude de dossier par l'AFDAS (renseignements au 01 44 78 38 44) à condition de satisfaire aux critères de recevabilité (toutes les précisions sur le site de l'AFDAS)

Salariés d'entreprise : possibilité de prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue par votre OPCO

Demandeurs d'emploi : sur étude de dossier par France Travail

Créateurs (auteurs, compositeurs, arrangeurs) et/ou éditeurs professionnels

Si vous êtes créateur non éligible aux financements de l'Afdas et n'avez pas accès à d'autres dispositifs de financement, si vous êtes éditeur et n'avez pas accès à d'autres dispositifs de financement et avez perçu au moins 1 500€ de droits sur l'une des 2 dernières années (hors année en cours), une aide de 1 500€ peut être attribuée par la SACEM, sans reste à charge.

Nous contacter pour vérifier votre éligibilité au dispositif.

Autres situations : nos conseillers en formation analyseront votre situation afin d'envisager les possibilités de financement